

SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Chronique de la MRC des Maskoutains

Numéro 15, mai 2019

Semaine de la sécurité civile
Plus d'autonomie, moins de soucis!

Sécurité publique
Québec



Pourquoi une semaine de la sécurité civile?

La semaine de la sécurité civile a pour but de sensibiliser la population à l'importance d'être prêt à affronter un éventuel sinistre. Elle se tient tous les ans pendant la première semaine complète de mai.

La Semaine de la sécurité civile aura lieu du 5 au 11 mai.

**Le thème de cette édition est :
Ma sécurité : ma responsabilité!**

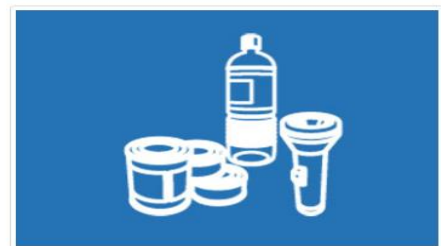
Le citoyen est le premier responsable de sa sécurité. En situation d'urgence ou de sinistre, il revient à tous et à toutes d'assurer leur propre sécurité, celle de leur famille et la sauvegarde de leurs biens. Les provisions d'eau et de nourriture non périssable devraient être suffisantes pour une autonomie pendant les 3 premiers jours d'un sinistre.



Connaissez les risques



Préparez un plan



Ayez une trousse

- Chaleur accablante
- Feux de broussailles
- Froid extrême
- Glissement de terrain
- Inondation
- Tornade
- Tempête violente
- Tremblement de terre

- Sorties de la maison
- Itinéraires dans la ville
- Lieux de rassemblement
- Personnes-ressources près ou hors de la ville
- Animaux de compagnie
- Risques dans la région

Détails supplémentaires en page 2

Voir le lien Internet pour une version complète du Guide : <https://www.preparez-vous.qc.ca>

Trousse 72 heures : Êtes-vous prêt?

En situation d'urgence, vous pourriez être appelé à subvenir à vos besoins pendant 72 h dans l'attente de l'aide d'urgence ou du rétablissement des services essentiels. Les services d'urgence mettent tout en œuvre pour vous aider. Vous avez cependant un rôle important à jouer, afin d'assurer votre sécurité et celle de vos proches. Soyez prêt en attendant le déploiement des ressources!

Imaginez qu'un sinistre vous empêche de sortir de votre domicile, et ce, alors que l'eau potable est contaminée ou qu'il n'y a plus d'électricité. Si votre famille est évacuée ou hébergée dans un centre pour sinistrés, avoir avec vous votre Trousse d'urgence 72 heures vous sera très utile.



Vous pouvez fabriquer vous-même une trousse à la maison. L'important, c'est de disposer du matériel nécessaire et de le regrouper pour en faire une trousse. Le choix d'un sac à dos est idéal en cas d'évacuation. Vous pouvez également l'acheter à la **Croix-Rouge**, qui vend des trousse complètes préemballées.

Voici une liste des articles de base que vous devriez y retrouver :

- Eau : environ 2 litres par personne, par jour
- Aliments non périssables
- Ouvre-boîte manuel
- Lampe de poche et piles
- Radio à manivelle ou à piles (incluant des piles de rechange)
- Trousse de premiers soins et médicaments d'ordonnance
- Articles pour l'hygiène personnelle
- Couvertures
- Chandelles et briquets et/ou allumettes
- Sifflet
- Couteau de poche multifonctionnel
- Masque anti-poussière
- Argent comptant
- Clés additionnelles pour la voiture et la maison
- Documents personnels importants



Service régional de prévention incendie
Chronique de la MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6

Izabelle Rioux, préventionniste
450 774-3127

prevention.incendie@mrcmaskoutains.qc.ca